



Conseil Communal
JORAT-MEZIERES

Jorat-Mézières, le 09 octobre 2018

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal du mardi 09 octobre 2018, présidée par Monsieur Patrick Emery.

Le Conseil communal de Jorat-Mézières,

Vu le préavis municipal 11/2018,

après audition du rapport de la commission chargée de son étude et considérant que cet objet a bien été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

d'adopter le Règlement communal sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires tel que présenté.

Ainsi délibéré en séance du neuf octobre deux mille dix-huit.

Le Président,

Patrick Emery



La secrétaire,

Catherine Poncelet